

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

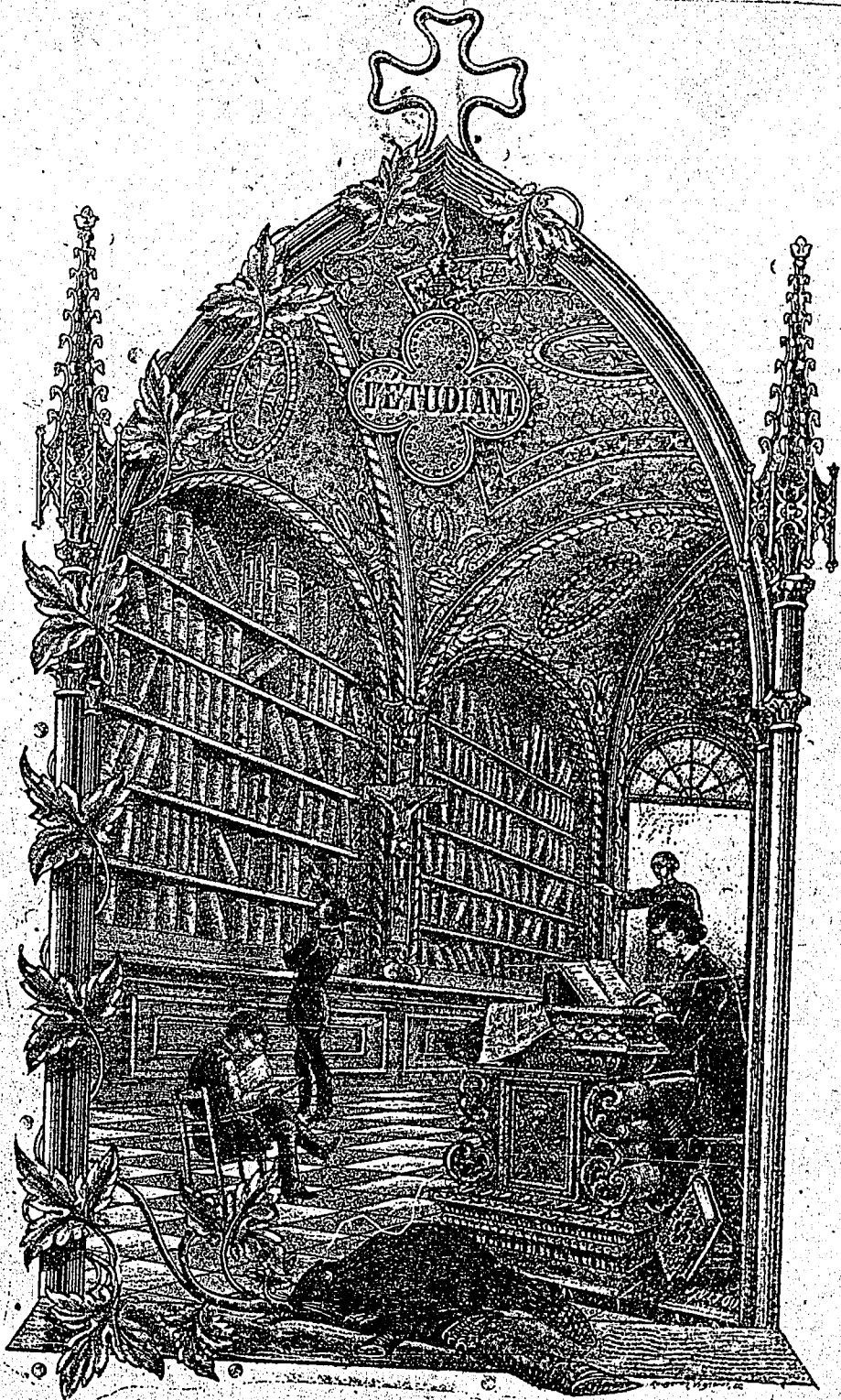
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



QUE VOTRE DÉGNE ARRIVE

L'ÉTUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}E

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50). On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *l'Étudiant* au Réd. F. A. BAILLAIRGÉ, P^{TR}e, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

UN SAINT CANADIEN!

M. Louis Baillairgé, avocat de Québec, possède une gravure trouvée dans le jardin de son père, le lendemain de l'incendie du couvent et de l'église des Récollets de Québec, le 6 septembre 1796.

Cette gravure, dont un coin a été entamé par le feu, paraît avoir été faite avec beaucoup de soin.

Voici ce qu'on lit au bas de la gravure. Nous reproduisons intégralement :

"Portrait du très Religieux fr Didace pelletier, fr lay Récollet natif de Ste Anne en Canada, mort en odeur de Steté dans (le pays) de la nouvelle france, le 21 féburier, 1699, âgé de 41 ans (religion et, que Dieu honore par plusieurs miracles."

La gravure représente ce religieux devant un crucifix, une tête de mort à la main.

Ceux qui trouveront quelque chose sur ce saint personnage nous obligeront beaucoup en nous le communiquant.

F.A.B.

PENSÉES

Sur l'Art, la Poésie le Vers et le Poète.

(Suite)

(voir *l'Étudiant*, janvier p. 1.)

III

LE VERS

Nous l'avons dit, le Vers est la manifestation par excellence de la poésie. Ceci semble être une contradiction.

L'Art s'est divisé ; il s'est abaissé jusqu'à être exprimé par des mots. Il va maintenant resserrer encore ses liens, il va rendre sa captivité plus dure, il va s'astreindre à une contrainte extrême : la mesure le retiendra, la rime se succédera régulièrement et tour à tour féminine et maseline, la césure suspendra le sens, les mots le forceront à vaincre mille difficultés pour conserver un reflet de son harmonie primitive. L'Art n'embrassera plus que quelques objets à la fois, il y aura la tragédie, la comédie, et d'autres genres..... Le sacrifice sera consommé.....

Vous pensez que l'aigle ne peut vivre

dans cette cage resserrée où l'air lui manque, vous pensez que l'Art va mourir..... Ah ! vous ne savez donc pas que le tombeau prépare la résurrection, le sacrifice, le triomphe ?..... Voilà qu'entre l'Art et la matière la lutte s'engage, terrible ; à travers l'espace les harpes d'or vibrent et soutiennent de leur concert le courage et les forces du combattant ; la terre fait silence, les cieux écoutent frémissants, l'univers attend ; les gémissements retentissent et le sang coule. Mais soudain éclate l'hymne du triomphe ; et dans un nuage sillonné d'éclairs et portant la foudre, l'Art, blessé, mais triomphant, éclatant de lumière, éblouissant de clarté, soulevant la matière subjuguée qui se débat encore, l'Art, l'Art embrasé paraît, prend son vol et monte vers les fantastiques régions de l'idéal.....

La prose n'a pas ces éclats de foudre. Plus on comprime le ressort, plus il s'élanche avec force quand il a rompu ses liens, or dans la prose, l'Art est trop abaissé pour paraître dans sa splendeur, il l'est trop peu pour triompher dans sa gloire.

Voilà pourquoi la poésie se plaît plus dans le vers que dans la prose.

IV

LE POÈTE

Cette parole : *"Tout homme est poète à ses heures,"* est vraie pour beaucoup de gens ; si l'on entend par poète tout homme qui s'approche plus ou moins et pour un temps plus ou moins long de la Poésie. Il n'en est pas ainsi, mais la parole citée n'en reste pas moins partiellement vraie.

Il y a dans la vie des époques où l'on

sent le besoin de s'écrier : *"Et moi aussi, je suis Artiste !"* Le cœur voudrait s'élever, et chanter les étranges choses qu'il soupire. Le cœur se dilate : il se creuse ; il devient un abîme, un abîme insondable, un vide immense qui demande à être comblé. L'amour seul peut satisfaire au vide du cœur ; c'est en aimant qu'on le remplit. Quand le vide est immense, l'amour doit être infini : et l'amour infini, c'est l'amour de Dieu. Mais la matière s'interpose entre le cœur qui s'élanche et l'infini qui attend. De là sa souffrance. Les yeux qui n'ont pas pleuré ne voient pas l'idéal. Tout poète souffre, à cause de son impuissance ; mais la souffrance est vaincue par la joie et l'espérance. La Poésie ici-bas est un martyr ; dans un autre monde, elle sera la contemplation.

Ces moments sont parfois des éclairs ; parfois c'est pour la vie.

Mais le Poète, le vrai Poète quel est-il donc ?

Le Poète est celui qui voit l'Art face à face, c'est pourquoi il a besoin d'être saint.

Le Poète comprend l'Art ; car l'Art ne peut être vu sans voile sans être compris.

Le Poète est si grand que l'esprit s'épouvante à le regarder.

Le Poète est ce qu'il y a de plus beau, de plus noble sur la terre.

Malgré sa grandeur, le Poète est humble : la vision de l'Art l'anéantit. Ou il y a orgueil, il n'y a pas de Poésie ; car en face de l'Art, l'homme ne peut que se frapper la poitrine et chanter.

Les Poètes sont rares. Ceux qu'on ap-

pelle ainsi donnent presque tous plus ou moins dans l'une ou l'autre des deux erreurs indiqués : l'amour sans l'ordre, l'ordre sans l'amour, cependant il y a parmi eux des poètes qui n'ont pas fait l'ascension de la montagne, mais qui l'ont vue : s'est assez pour la gloire d'un homme.

Les poètes sont rares. A peine en compte-t-on quelques-uns dans le cours de ces six mille ans où les versificateurs ont abondé. Chaque siècle n'a pas le sien : loin de là.

Les Poètes sont rares. La langue ne trouvant plus à qui donner leur nom, appelle poètes ceux qui s'approchent le plus de l'Art.

Les Poètes sont rares. Presque seule, la lumière bien pâle dont nous éblouisent pourtant ceux qui, regardant de bien bas encore le sommet de l'Art, ont cependant des élans de génie, nous fait connaître ce que doit être l'éclat de l'Artiste contemplant et priant sur la montagne.

Donnez-moi un Poète, et j'irai baiser ses pieds.

DENIS RUTHBAN.

P. Q. Canada, janvier 1887.

L'ÉTUDE DU GREC

(Pour l'Étudiant.)

Le Grec et les Langues Modernes. — Le Grec et la Littérature Française.

Eusèbe, Eugène, Philippe, Etienne.

Eugène. — Laisse-moi, mon cher Eusèbe,

te faire part d'une pensée qui m'a traversé l'esprit, en t'entendant parler; il n'y a qu'un instant de copies, de modèles, d'originaux : est-ce que par hasard, les langues modernes et la nôtre en particulier, auraient quelque lien de parenté avec les langues anciennes et avec le grec surtout ?

Eusèbe. — Et bien certainement ! aussi, mon cher Eugène, voilà pourquoi les savants et les génies du premier ordre, chez les nations les plus illustres, ont toujours regardé la langue grecque, non pas comme une étude de luxe, mais comme une étude nécessaire, et comme un des éléments principaux de la haute éducation intellectuelle. En effet, les langues originales, sources et mères des autres langues, offrent aux jeunes intelligences, comme l'observe l'illustre évêque d'Orléans, les premiers du génie et de la raison humaine, leur font étudier les modèles avant les imitations, et les initient aux secrets même de la formation des langues, en leur montrant quels en furent les éléments primitifs. Or, qui ne verrait là d'admirables moyens de développement intellectuel ? C'est parce qu'il était convaincu de cette vérité qu'interrogé, en 1827 sur les réformes à introduire dans le collège de Genève ; M. J. Humbert, professeur distingué de cette ville, répondit, dans son Plan d'amélioration :

« L'étude des langues mortes doit être absolument la base de toute éducation littéraire. Qu'elles que soient les objections qu'on ait opposées à cette vérité, l'expérience a toujours triomphé des raisonnements de ceux qui ont attaqué ce qu'ils ne connaissent pas, ou connaissent mal. »

Etienne. — Qu'en dis-tu, Eugène, n'est-ce pas que notre ami Eusèbe se surpasse ?

Eugène. — Oui, vraiment, il parle comme un gros livre. C'est son grec, je suppose, qui lui inspire cet enthousiasme, ces élans à perte de vue, ces hautes considérations qui nous dépassent de cent coudées au moins. Mais pardon, Eusèbe, de t'avoir interrompu ; nous voulions simplement te permettre de reprendre haleine, d'autant plus que tu ne parais pas avoir dit ton dernier mot.

Eusèbe. — Si je vous ennuie mes amis, il est facile d'y remédier ; vous n'avez qu'un mot à dire.....

Etienne. — Allons ! mon cher Eusèbe, je t'en prie point de susceptibilité, nous t'écoutons bien volontiers : « *Conticue omnes. intentique ora tenebant.* »

Eusèbe. — Puisqu'il en est ainsi, aux considérations que je faisais tout à l'heure et que j'ai puissées dans le magnifique ouvrage de Mgr Dupanloup sur la haute éducation intel-

lectuelle, j'en ajouterai une autre : c'est que.....

Etienné.—Non seulement une seule, mais deux, trois même si tu veux.

Eusèbe.—C'est que sans la connaissance du latin et du grec aussi, on ne possèdera jamais qu'imparfaitement aucune des belles langues européennes qui en sont sorties, la nôtre en particulier. En effet, les origines de notre nationalité comme celles de notre langue, se cachent dans les profondeurs mystérieuses des antiquités romaines ; par suite, comme les Romains, nous aussi, nous avons toute une filiation hellénique. Or, je te le demande, Eugène, ne serait-ce pas méconnaître les lois selon lesquelles se développent l'esprit, la littérature et la langue des peuples que de contester, pour quiconque veut se pénétrer intimement du caractère de la littérature française, l'indispensable nécessité de mettre à la base de toutes ses connaissances, une étude sérieuse de la langue et des chefs-d'œuvre des Grecs et des Romains. Enfin, dis-moi, prétendre que l'on peut arriver à produire en français des œuvres remarquables, conformes à la pureté de notre génie propre, sans avoir pénétré les secrets de cette double antiquité grecque et romaine, ne serait-ce pas affirmer qu'il est possible à un architecte de négliger l'étude du sol sur lequel il veut élever un édifice, ne serait-ce pas, dis-je, s'exposer à bâtir sur le sable des œuvres sans style et sans proportions, destinées à ne durer qu'un jour ?

Philippe.—C'est parce qu'ils avaient compris cette importante vérité, que nous voyons, par exemple, un La Fontaine, un Louis Veuillot et d'autres, dès qu'ils eurent l'inspiration de se livrer à leurs immortels travaux, se mettre à feuilleter, à l'âge où d'autres ambitionnent le titre d'auteur, les mêmes livres qu'on nous met entre les mains : Homère et Virgile, Démosthènes et Cicéron, et cela afin de suppléer à ce qui leur manquait en tout ou en partie, l'étude des lettres antiques.

Eugène.—Mais, mes chers amis, n'est-il pas démontré que la meilleure manière de savoir à fond une langue vivante, c'est de la parler ? À quoi bon l'étudier savamment et employer un si long temps pour en apprendre la grammaire et les origines ?

Philippe.—Fénelon n'était pas de cet avis, et il remarque que les anciens, ne se contentaient pas d'apprendre une langue par le simple usage ils en étudiaient à fond l'origine les règles, les exceptions, les étymologies, les sens figurés.

Rien de plus frivole, dit La Harpe, que l'importance exclusive attachée à l'usage familier d'une langue. Du reste, les langues vivantes elles-mêmes déposent contre un

tel système. Un étranger, qui ne voudrait apprendre le français que de cette manière, sous prétexte qu'il ne le saura jamais aussi bien que nous, pourrait se faire entendre de son cordonnier tout au plus, et n'entendrait pas mieux Racine et Montesquieu que le cordonnier lui-même ; comme ceux de nos Canadiens qui n'auraient appris l'anglais et l'italien que dans les auberges d'Angleterre et d'Italie, seraient incapables de lire Pope et l'Arioste.

Eugène.—Alors, que les jeunes gens doués d'une intelligence d'élite, qui aspirent à occuper un jour une chaire de professeur, ou qui désirent faire gémir la presse par leurs doctes écrits, que ceux-là, dis-je, cultivent les lettres grecques, durant leur temps de collège, je ne m'y opposerai point absolument ; mais qu'on y oblige tous les élèves sans distinction, c'est contre cette mesure que je protesterai toujours énergiquement.

Eusèbe.—Je le sais, Eugène, il est beaucoup plus aisé de décrier l'étude des langues anciennes que de les apprendre, et il ne faut pas trop s'étonner que bien des gens aient trouvé ce moyen d'abrèger leur éducation ; mais ils ont beau faire, les détracteurs des langues classiques, du grec en particulier, ne réussiront jamais à les discréditer auprès des esprits sérieux. Car, quoi qu'en dise notre siècle de positivisme qui juge des choses que par leurs résultats immédiatement palpables et souvent à l'étève quels que soient du reste ses talents et ses aptitudes, gagnera toujours énormément à sortir de son pays et de son siècle pour se mêler intimement aux siècles et aux nations antiques. Une comparaison aidera à mieux saisir cette vérité. De même, en effet, que l'enfant qui n'a pas franchi encore les limites de l'horizon qui a borné ses premiers regards, se figure toujours mal, quoi qu'on lui en dise, ce qui se trouve au-delà ; de même aussi, l'homme qui se renferme dans les langues de son pays ou de son temps, se prive de toutes les ressources que pendant trente siècles l'humanité avait accumulées pour agrandir son domaine. Aussi, de tout temps, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, on a toujours cru que la culture des langues grecque et latine était indispensable aux fortes humanités ; qu'elle devait être la base d'une éducation soignée et solide. Ecoute, mon cher Eugène, comment, à ce propos, s'exprime l'abbé Girard, qui a rendu à l'enseignement, en France, de longs et éminents services :

« Que la médiocrité et la paresse, dit-il, s'en indignent tant qu'elles voudront, il faut le dire hautement, et le dire avec l'autorité et la force que donnent des siècles d'expérience : point

d'érudition solide, point de lumière sûre en fait d'ouvrages de génie et de goût, sans la connaissance des anciens et de leurs langues. »

Le témoignage de M. Guizot n'est pas moins explicite :

« Pour sentir, dit-il, pour goûter nos chefs-d'œuvre nationaux, il faut avoir appris de bonne heure à sentir, à goûter les chefs-d'œuvre antiques, qui leur ont servi de modèles..... Le bon sens élève, le goût, qui caractérisent les lettres françaises, ont pris leur source dans la solidité, dans la généralité des études classiques. Toutes les fois que ces études ont déchu, on a vu déchoir le goût national ; toutes les fois qu'un public étranger à la connaissance de l'antiquité a envahi le monde littéraire, la littérature nationale s'est corrompue. »

A ces citations, il me serait facile d'en ajouter d'autres ; mais comme dit le poète :

« Est modus in rebus, sunt certi denique fines quos ultra citraque nequit consistere rectum. »

M. H. B.

ANTIQUITÉS SCOLAIRES.

(The Fortham Monthly.)

Richard de Busy, tuteur de Edouard III et évêque de Durham, fonda la première bibliothèque connue en Angleterre.

* *

L'Université de Paris était la plus considérable parmi toutes les grandes universités. En ses jours de prospérité elle compta 40,000 élèves.

* *

Il n'y avait pas de bancs à l'université de Paris. Chaque élève devait apporter une botte de paille sur laquelle il s'asseyait pour prendre ses notes.

* *

Toutes les grandes écoles au moyen-âge furent fondées et entretenues, directement ou indirectement, par les ordres religieux.

TRADUCTION.

UN JOLI MOT D'ENFANT

Bébé a perdu sa petite amie, et a voulu absolument que sa maman le menât à l'enterrement.

Les parents, les amis sont réunis dans la maison mortuaire.

— Irez-vous jusqu'au cimetière ? dit un ami au père de Bébé.

— C'est probable.

— C'est que je ne puis aller que jusqu'à l'église.

Bébé a entendu le dialogue ; il tourne vers sa maman ses grands yeux tout tristes, et lui dit tout bas :

— Maman, est-ce que nous ne pourrions pas la conduire jusqu'au ciel ?

L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

ETYMOLOGIE

ACADIE

(Pour l'Étudiant)

L'origine et l'étymologie du nom Acadie sont obscures, comme tous les noms indiens du Canada. Le nom Acadie s'est écrit de différentes manières : La Cadie, la Cadie, la Cady, Accadie, Acadia, Arcadie, Quoddy. Plusieurs historiens déclarent ne pas en connaître l'origine. Beaumont Small dit que ce nom fut donné à cette contrée par les Miemacs, qui avaient l'habitude de donner pour nom aux endroits où ils séjournaient le nom des choses qu'ils y avaient trouvées de plus utile. Dawson corrobore l'opinion de Beaumont Small. Mais l'étymologie qui paraît la plus véridique est celle donnée par l'historien Américain Parkman. Ce mot, dit-il, dérive du mot indien Aquoddiauke, ou Aquoddie, signifiant le poisson appelé " pollock." Et plusieurs autres écrivains croient dans le même sens que Parkman.

HECTOR SERVADEC.

Lévis, décembre 1886.

COQUILLE.

— Nous ouvrimmes hier un petit dictionnaire, plus connu des colporteurs que des instituteurs, et nous trouvâmes ceci :

AMPHITHÉÂTRE, n. m., lieu garni de gradins où un professeur fait son cours.

FR. H.

MATIÈRES SUR LESQUELLES LES ASPIRANTS SONT EXAMINÉS

POUR

L'ADMISSION A L'ÉTUDE ET A LA PRATIQUE DE L'ARPENTAGE

10. POUR L'ADMISSION A L'ÉTUDE.

Matières	Auteurs recommandés	Percentage requis
Dictée.....		60
Traduction (française et anglaise).....		20
Histoire du Canada.....	Laverdière — Miles.	20
Géographie.....	Holmes — Lovell (gr. éd.)	20

20. ÉTUDE ET PRATIQUE.

Arithmétique.....	Arith. des Frères.	60
Algèbre, jusqu'aux équations du second degré, inclusivement.....	Loomis.	
Géométrie, livres 1, 2, 3, 4 et 6, d'après Chambers ou Todhunter, ou livres 1, 2, 3, 4 et 5, d'après Davies Legendre.....		60
Logarithmes.....		20

30. POUR L'ADMISSION A LA PRATIQUE SEULEMENT.

Evaluation des surfaces et des volumes	Chambers.— Baillaigé	60
Trigonométrie plane	Chambers.	60
Trigonométrie sphérique.	Davies Legendre.	60
Trigonométrie analytique, (tout ce qui est nécessaire pour déduire les formules employées dans la solution des triangles rectilignes et sphériques)	Galbraith et Houghton Chambers ou Davies Legendre	20
Astronomie, pratique : détermination de l'heure, de l'azimut et de la latitude au moyen des instruments d'arpentage ordinaires.....	Loomis	60
L'usage et l'ajustement des instruments : Boussole, Théodolite, Sextant, Niveau, et Baromètre anéroïde.....	Gillespie.	60
Opérations planimétriques : arpentage, lotissement, nivellement, etc.	Gillespie.	60
Lever des plans et dessin.....	Gillespie	60
Lois concernant l'arpentage et la prescription, dans la Province de Québec, bornage et procès-verbaux.....	45 Vict. Ch. 16 des amendements, code civil.	60

Eléments de minéralogie	Laflamme.	20
Eléments de géologie	Laflamme.	20
Eléments de botanique	Moyen	20

Chaque aspirant pour la pratique doit apporter avec lui des instruments d'arpentage et de dessin.

ACROSTICHE

A mon confrere de classe Charles qui vient d'etre ordonne pretre.

Com bien noble, combien est sainte ta carrière ;
 Heu reux, tu rends en cor plus heu reuse une mère ;
 La table sacrée, elle ira bien souvent
 Recevoir son Jésus des mains de son enfant.
 Lors que viendra le jour de quitter cette terre,
 En espérant le ciel elle pourra mourir,
 Sachant près d'elle un fils, *prêtre* pour la bénir !

Gons.

Montréal, 8 Janvier 1887.

HYGIENE.

Le Tabac, la Jeunesse et le Crime.

M. Maramba a fait une intéressante communication au doulor Congrès des Sociétés savantes. Le Journal contre l'abus du tabac en cite ce qui suit :

« Considérant :

« 1^o. Que des données fournies par la science, il résulte que le tabac, par les éléments toxiques qu'il contient, exerce une influence pernicieuse sur les individus qui en font un usage abusif ;

« 2^o. Que cette influence est plus ou moins puissante, selon les conditions particulières dans lesquelles se trouvent les consommateurs de la plante funeste ;

« 3^o. Que les jeunes gens sont particulièrement exposés aux effets pernicieux du tabac, dont l'usage a notamment pour résultat de paralyser le développement physique et intellectuel des individus qui n'ont pas atteint l'âge adulte ;

« Considérant d'autre part :

« 4^o. Qu'il est de notoriété publique que l'usage du tabac s'est répandu d'une manière excessive chez les mineurs et même chez les enfants de huit à neuf ans ;

« 5^o Qu'en même temps le nombre des mineurs déferés aux tribunaux augmente incessamment, et que l'augmentation du nombre des consommateurs de tabac est proportionnelle à celle des mineurs déferés à la justice.

« Néanmoins, faisant au sujet de l'action pernicieuse et démoralisante du tabac une réserve nécessaire, savoir : que le tabac n'est pas la cause unique de la criminalité, bien qu'il joue un rôle important parmi les causes diverses de cette criminalité.

« Il y a lieu, dans l'intérêt de la moralité publique, de faire appel d'une part, au concours de l'État pour l'adoption de telle mesure qu'il jugerait efficace pour empêcher les enfants de faire usage du tabac ; et d'autre part, de surexciter l'initiative privée, afin qu'elle introduise dans les mœurs tous les moyens qui lui paraîtraient propres à atteindre le même but. »

La prochaine fois, nous publierons le Programme de l'examen préparatoire à l'étude du droit, d'après ce qui a été établi le 16 septembre 1886.

Le progrès matériel au XIX^e siècle.

(Le Travailleur.)

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous reproduisons avec plaisir le travail de Jean, ami et confrère de classe. — Le génie civil, nous le voyons avec plaisir, ne lui fait pas négliger la culture des lettres. Son article donne un bon aperçu des découvertes réalisées depuis quelques années.

Comme le Juif Errant dont M. Sulto a si plaisamment raconté l'histoire dans un des derniers numéros du *Bazar de la Cathédrale*, le monde marche, marche sans cesse. Il semble qu'il ne lui soit plus permis de s'arrêter un seul instant dans la voie du progrès. Bien plus, on pourrait croire qu'il a chassé les bottes du Petit Poucet et qu'il ne fait plus aujourd'hui que des pas de sept lieues.

S'il fallait seulement énumérer les découvertes les plus importantes qui ont été faites depuis une vingtaine d'années dans les diverses branches des sciences et de l'industrie, et les grands travaux accomplis, les deux colonnes de causerie n'y suffiraient certainement pas.

Chaque jour apporte une merveille à laquelle on ne songeait pas vingt-quatre heures auparavant, et nous pouvons nous demander, tous les matins, si le jour qui commence ne verra pas une invention nouvelle destinée à révolutionner le monde, comme l'ont fait tour à tour la vapeur et l'électricité.

Aujourd'hui moyennant finance, bien entendu, je peux envoyer à un ami d'Europe un télégramme qu'il recevra dans cinq minutes, et avoir la réponse aussi promptement. Demain, quand le téléphone aura reçu quelques perfectionnements, il me sera possible de causer avec lui sans sortir de ma maison ni lui de la sienne ; et, dans un avenir qui ne peut être fort éloigné, tout en causant ainsi à des milliers de milles de distance, nous pourrions nous voir mutuellement, tout comme si nous étions à côté l'un de l'autre.

Cette dernière découverte, la vision à d'énormes distances, nous vient de la Californie. Elle n'est qu'une application du téléphone et, si elle n'est pas encore parfaite et entrée dans la pratique le principe en est tout trouvé.

« Conservez donc, » dit à ce sujet un écrivain, « conservez donc les vieux usages et les

vieilles lois, en face d'innovations qui changent de tout au tout les sociétés modernes ! »

L'homme a, de plein droit, l'empire de la terre ; il a, de temps immémorial, conquis celui de la mer, mais l'océan vaincu est loin d'être un sujet soumis et se rit bien souvent de la domination de l'homme. On arrivera cependant à ne plus le craindre, que dis-je ? on y est presque déjà arrivé, en construisant un bateau qui permet de naviguer sous l'eau, et par conséquent de se tenir à l'abri des tempêtes ; car on sait que, même dans les plus gros temps, la mer n'est jamais troublée qu'à une profondeur relativement peu considérable.

C'est un ingénieur suédois, M. Nordenfeldt, qui a résolu, d'une manière pratique, le difficile problème de la navigation sous marine rêvée par Jules Verne. Le bateau en acier qu'il a fait construire pour ses expériences, a pu rester sous l'eau, à une assez grande profondeur, pendant six heures consécutives sans aucun inconvénient pour l'équipage, et faire, pendant ce temps, une course de cinquante milles ; au reste il peut tout aussi bien naviguer à fleur d'eau que sous les vagues.

Sans doute on ne parle pas encore d'appliquer cette découverte aux grands navires qui voyagent d'un continent à l'autre ; mais on finira par y songer, et aussi par trouver un vaisseau tellement construit et aménagé qu'à l'approche d'une tempête il puisse à volonté s'enfoncer sous la mer et se mettre à l'abri plus sûrement que dans le meilleur port ; puis, la tourmente finie, remonter à la surface et continuer sa marche.

Au reste chaque jour tend à diminuer la longueur et les dangers des voyages. C'est ainsi qu'on parle d'éclairer la route suivie par les vaisseaux qui naviguent entre l'Europe et l'Amérique au moyen de phares flottants, établis à deux cent milles de distance les uns des autres, éclairés à l'électricité et reliés entre eux et avec la terre ferme par un fil télégraphique sous marin. Cette route serait alors fort semblable à un chemin de fer immense, pourvu de stations à intervalles réguliers, où l'on pourrait prendre tous les renseignements désirables, et qui, au besoin, serviraient de refuge aux navires désemparés et d'asiles temporaires à leurs passagers.

Mais là ne s'arrête pas l'ambition des cher-

cheurs, M. Edison, le grand sorcier pour qui l'électricité n'a pas de secrets, ne désespéré pas de trouver le moyen de faire parvenir une dépêche télégraphique à un navire voguant en pleine mer, sans autre fil conducteur que l'eau de la mer elle-même, et vous verrez qu'il y réussira.

Il est impossible de calculer les résultats de ces progrès étonnants, et de dire où ils s'arrêteront, car l'horizon s'étend de plus en plus, et chaque découverte en appelle une autre. Que sera le monde dans cinquante ans ? Assurément bien différent de ce qu'il est aujourd'hui et nos petits neveux verront des choses bien merveilleuses.

Nous n'avons cependant pas sujet de nous plaindre, et les grands spectacles ne nous ont pas été marchandés. Notre fin de siècle a été témoin de l'achèvement du tunnel du Mont-Cenis qui, au point de vue des communications, a fait pratiquement disparaître les Alpes. Nous avons vu le percement de l'isthme de Suez qui sera suivi, dans quelques années, du percement de l'isthme de Panama, travaux gigantesques aussi surprenants que l'érection des pyramides.

Le canal de Panama une fois terminé, un navire pourra tracer une ligne continue tout autour de la terre et presque sans changer de route. Supposons qu'il parte d'Espagne, par exemple ; après avoir parcouru la Méditerranée dans toute sa longueur, il traversera le Canal de Suez et se trouvera d'abord dans l'Océan Indien, puis dans le Pacifique qui le mènera tout droit à la côte occidentale de l'Amérique. Un trajet d'une cinquantaine de milles, par le canal de Panama, le transportera dans l'Atlantique et, allant toujours droit devant lui, il reviendra à son point de départ, sans perte de temps et sans avoir été exposé au dangors de la navigation près des caps que forment la pointe sud des continents d'Afrique et d'Amérique.

En attendant, le tour du monde n'est plus une affaire comme au temps du héros de Jules Verne, le légendaire Philéas Fogg. Ce n'est plus quatre-vingt jours qu'il faut pour cela, mais environ quarante, grâce à l'achèvement du chemin de fer transcontinental canadien ; et, qui plus est, le voyage tout entier se fait

dans des conditions de confort et d'agrément inconnus il y a quelques années et qui vont toujours se perfectionnant.

En vérité le XIXe siècle est un grand siècle, au moins au point de vue des sciences, de l'industrie, et du progrès matériel ! Il est vrai qu'on y trouve beaucoup à redire sous le rapport moral, social et religieux. Si nous nous instruisons, si nous apprenons bien des choses, en revanche nous devrions toujours nous souvenir. La foi diminue sensiblement ; beaucoup de traditions se perdent qui ont fait notre force.

Ainsi, l'antique simplicité des mœurs canadiennes, par exemple, tend à devenir une chose du passé ; elle est peu à peu remplacée par un luxe dont les exigences croissent chaque jour. Ces besoins nouveaux, factices, sont un obstacle constant à la prospérité général.

JEAN.

LECTURE POUR TOUS.

LE CONGÉ DE VOLTAIRE

NOTE DE LA RÉDACTION.—Il y a longtemps qu'on nous prie de publier le travail suivant. Le défaut d'espace nous a empêché de le faire. Cette lecture sera profitable pour tous.

En l'an 1878, au mois de février, il y eut un incident intéressant dans l'un des cercles de l'enfer. Satan, de retour d'une excursion en Europe, satisfait de ce qu'il avait vu, se promenait au milieu de ses damnés favoris en se frottant les mains. L'un des plus laids, auquel les diables eux mêmes empruntaient des grimaces, s'approche en rampant du prince des ténébres.

— Ah ! c'est toi, mon vieux Voltaire ; tu viens à propos, j'ai des nouvelles de France, on s'apprête à y célébrer ton centenaire.

— J'en ai ouï-dire quelque chose par des réprouvés descendus récemment ici-bas et perdus par mes écrits. Le premier soin de mes disciples, à leur arrivée dans cet effroyable empire, est de venir me tourmenter. C'est toi, me disent-ils, qui est la cause de

notre damnation, et les voilà qui m'infligent les plus cruelles morsures. Depuis que je suis en enfer, des millions de mes lecteurs, gens de peu d'esprit du reste, sans trêve ni repos me récitent mes vers et ma prose. Ces sons horribles me transpercent comme des traits de feu. Parfois ces coquins qui m'admiraient de leur vivant, m'étouffent en empilant sur moi les éditions de mes œuvres...

— Ils t'écrasent, mon cher, sous le poids de ta gloire.

— Tes sarcasmes, Satan, n'ôteront pas un iota à la réputation dont je jouis encore parmi les hommes ? L'annonce de mon centenaire me réjouit.

— Mes diables et moi, nous avons beau faire par notre ironie et notre feu, nous avons beau chanter aux damnés ce refrain qui tue l'espérance : *toujours, toujours, pour l'éternité*, ils conservent un levain d'orgueil qui lève de temps à autre et leur procure quelque chatouillement de plaisir. Allons, ami Voltaire, pour ce chatouillement, fais-moi un acte d'humilité ; dis à Satan : mon maître, je fus un parfait imbécile, refusant de comprendre le catéchisme des petits enfants...

— Maître Satan, répondit Voltaire, je reconnais que les crétiens qui sont en paradis ont eu plus d'esprit que moi, mais on ne parle pas d'eux sur le globe qu'éclaire le soleil, tandis qu'on y célèbre mon centenaire.

J'ai une grâce à te demander ?

— Mes grâces, tu le sais, se paient par des tourments. Suivant le règlement de l'enfer, quoiqu'on veuille, on ne récolte ici que la douleur. Quand un de mes diables échoue dans une tentation, je le punis ; quand il réussit, je le félicite, il est vrai, ensuite je lui fait expier son succès suivant la Justice. J'ai du feu pour punir et pour récompenser. Quelle grâce sollicites-tu ?

— Un congé pour assister aux préparatifs de mon centenaire ?

Satan réfléchit quelques secondes.

— Accordé, dit-il. Je t'incarnerai dans un corbeau ; tu pourras ainsi voyager d'un lieu à un autre.

En ce moment, l'escouade des diables chanteurs fit retentir l'enfer du refrain habituel : *toujours, toujours pour l'éternité* et les damnés se tordaient en poussant des

cris épouvantables !

— L'éternité est longue, ami Voltaire, plus longue que le temps, et le moindre défaut des distractions de l'enfer est la monotonie. Pour moi, avec mon titre de Prince, à supposer que je pusse périr, je périrais d'ennui si je n'étais récréé par les affaires humaines. Elles vont à souhait. Depuis cent ans, je fais de belles récoltes d'âmes, grâce à toi. Tu fus, mon très cher, un des grands malfaiteurs de l'humanité, un exemplaire complet des péchés capitaux. « L'avarice vous poignarde, te disait ta nièce, vous êtes le dernier des hommes par le cœur. » Tu détestais le peuple, auquel, écrivais-tu « il faut un joug, un aiguillon et du foin. » Tu étais l'impureté même, tes livres immondes ont la place d'honneur dans ma bibliothèque. Tu flattais bassement, tu calomniais lâchement, l'envie te rongea ; tu aimais avec passion la louange...

— Et je l'aime encore, mais les coquins qui m'adulèrent de mon vivant, s'acharnent ici à critiquer méchamment mes ouvrages, ils ont une mémoire étonnante pour relever les passages de mes écrits qu'il me chagrine le plus d'entendre. O Satan ! permets que je parte au plus tôt pour la terre, il me tarde d'aller contempler ma gloire chez les hommes du dix-neuvième siècle ?

Un damné s'écria :

— Je proteste ! Voltaire, qui nous a perdus, irait jouir de quelques jours de repos dans ce monde dont le souvenir nous tourmente, c'est injuste !

— J'étais pur, dit un autre, j'ouvre son poème sur Jeanne d'Arc et la corruption est entrée dans mon cœur.

— Tous, nous protestons contre le congé de Voltaire, s'écrièrent en chœur les damnés. Sans doute, nous éprouverions un certain soulagement à ne plus le voir quelque temps parmi nous ; mais la justice exige qu'il demeure. Ces trente jours de congé sont ravis à l'éternité.

— Eh ! mes amis, répondit Satan, trente jours, cent années, cent milliards de siècles, songez que ce n'est rien devant la durée sans fin. Ah ! les voilà qui se démentent ! *Sans fin, sans fin*, ces deux mots vous déplaisent. Il faut en prendre votre parti de bonne grâce. Pour vous distraire,

pensez aux plaisirs que je vous ai fait goûter sur la terre. Toi, tu dépensais en soupers fins l'argent que tu gagnais à écrire des libelles contre la religion. Répète, mon cher, les excellentes plaisanteries que tu débitais à tes amis aux dîners gras du Vendredi saint ; eh ! te voilà sans verve, tu blasphèmes platement, pas le moindre trait d'esprit. Et toi, tu fus choyé par la gloire humaine, ton infâme roman eut vingt éditions et trois millions de lecteurs, parmi lesquels des innocents. Quelle splendide moisson d'âmes tu m'as fait faire ! et ces âmes perdues par toi en ont perdu d'autres par leurs exemples et leurs conseils, et ces autres, à leur tour, communiquent la corruption autour d'elles. Ainsi, jusqu'à la fin du monde, quoique ton roman ne soit plus lu, son effet se prolongera. Tu le sauras du reste par la foule des damnés qui viendront te reprocher d'avoir été la cause première de leur perte. Tu auras beau leur dire : j'ai vécu mille ans avant vous, ils sauront remonter à la source, je leur donnerai la science nécessaire pour cela. On paie ici pour le mal qu'on a fait directement et indirectement. Vois à ton côté ce malheureux. Il est damné pour un seul dessin obscène qu'il a publié. Il le regardait avec complaisance au moment où lui-même tombait en apoplexie. Cette image m'a donné jusqu'à présent cent quarante-quatre âmes. Et toi... mais minuit sonne à l'observatoire de Paris. Dansons la ronde du carnaval infernal. Holà ! démons de tous les ordres, à votre poste avec vos fouets, vos crocs et votre ironie. Diables et damnés, hurlements et grincements de dents, tourbillonnez ensemble. Eternité, lance ton nom désespérant à cette cohue ! Bon, voici un spectacle que n'ont pas les béats du ciel !

Latan bailla.

— Décidément, rien n'est capable de m'intéresser. Holà ! Voltaire ?

Voltaire sortit de la ronde, il suffoquait ; un damné, ex-esprit-fort, lui avait enfoncé dans le gosier cinq cents articles du dictionnaire philosophique. Le malheureux suppliait quelques diables de l'achever, mais ceux-ci, qui se piquaient d'être spirituels, ne lui répondaient que par des sarcasmes d'un goût douteux.

— Tu vas partir pour la terre, lui dit Sa-

tan. Un corbeau, perché sur un peuplier quelque part en France, t'attend. Tu entreras en lui. Bon boyage.

A. DUVAL.

(A suivre.)

PUISSANCE DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir

(Pour l'Étudiant)

ARTICLE V.

Des Ministres.

Les ministres qui composent l'Exécutif sont en définitive élus à ces postes par la chambre des Communes et le Sénat. Les ministres sont auprès de la Couronne, les représentants des députés du peuple.

Les ministres restent en charge, tant qu'ils ont la confiance des deux Chambres.

Le rôle des ministres est de veiller à l'administration des affaires du pays dans tout les détails. Les ministres voient au règlement du commerce, des finances, revenus et dépenses du gouvernement, etc, c'est pourquoi ils ont chacun un département spécial.

Le nombre des ministres aujourd'hui est de treize.

Le Premier-Ministre a un salaire de (\$8,000) huit-mille piastres, et ses douze collègues (\$7,000) sept mille piastres, chacun.

Ces 13 ministres sont : *Le Conseil Privé de Sa Majesté, la Reine, en Canada.* Cependant ce conseil à son Président, et un Greffier.

Le Conseil Privé à pour chef immédiat le Gouverneur-Général.

(1) On donne le nom de *Conseil Privé* à la réunion des conseillers ; celui de *Cabinet* aux conseillers considérés comme corps avisant ; celui de *Ministère* aux conseillers considérés comme responsables ; celui d'*Administration* aux conseillers en y adjoignant quelquefois d'autres ; et celui de *Gouvernement*

(1) A. Gérin-Lajoie, auteur du *Catéchisme Politique.*

aux membres de l'administration, y compris le gouverneur.

Un Ministère est formé à chaque dissolution du Parlement. Lorsqu'un parti au pouvoir est forcé, par un vote de *non confiance*, à laisser les rênes du gouvernement, le Gouverneur-Général charge ordinairement le chef de l'opposition ou parti politique adverse, à former un autre Cabinet.

Les ministres doivent toujours agir de concert avec le Gouverneur-Général qui est leur supérieur. De là, ces dénominations ou formules en tête des lois "Le gouverneur en conseil, décide, statue, etc.

Les ministres en entrant en fonctions prêtent le serment d'*allégeance* de fidélité au Roi ou la Reine, et jurent aussi de conseiller le Gouverneur au meilleur de leur capacité.

Le premier-Ministre a l'autorité sur tous ses collègues qu'il peut démettre et remplacer. Toutefois si une mesure que propose le Premier-Ministre, ne plaît pas aux autres membres du cabinet, ces derniers peuvent donner leur démission et en appeler au vote de la majorité des députés.

D'un autre côté, le Premier-Ministre donnant sa démission, tout le cabinet tombe.

Le Conseil Privé des ministres a le droit de s'assembler et siéger de temps à autre suivant que les circonstances l'exigent.

Les séances du Conseil Exécutif doivent toujours être faites sous la présidence du gouverneur en personne à moins qu'il ne s'agisse d'affaires secondaires.

Le quorum du Conseil Exécutif doit être au moins des deux tiers.

Les ministres en Conseil ont à s'occuper en général de toutes les affaires du pays telle que : l'initiative des mesures publiques, la discussion des nominations aux emplois de l'État la formation des comités d'enquête, et le règlement de réclamations, requêtes, et demandes de toutes sortes ayant rapport à chaque département ministériel, la conduite des délibérations dans les deux chambres législatives, la surveillance de la législation, les réponses aux interpellations des députés.

C'est en conseil sous la présidence du gouverneur, que sont discutées, modifiées, amendées les mesures ministérielles proposées à l'approbation des députés au Parlement.

C'est le conseil des Ministres ou l'*Exécutif* qui est saisi des grandes questions institutionnelles pour les discuter et les soumettre ensuite au Parlement.

Les Ministres ont droit au titre d'*honorable*, pour la vie et d'après l'ordre établi de préséance en Canada ; ils viennent en huitième lieu, après les hauts dignitaires de l'Église.

Nous avons vu que le premier conseil Exécutif régulier en Canada datait de 1763, lors de la prise de possession du Canada, par l'Angleterre.

J. HERMAS CHARLAND.

Gymnastique Intellectuelle.

Réponses aux difficultés de la page 14.

1. Pain de sucre.
2. Guérito.
3. Fange, Ange, Ane, Age.
- 4.

L
L A C
R O M A N A
L O V A N I A
L A M A R T I N E
C A N T I N E
N I N I
A N E
E

V. P.

5. Moulin.
6. (Insoluble.)
- 7.

1er	4,	46079
2,	4,	83996
3,	6,	33551
4,	6,	07652
5,	7,	20787
6,	8,	39348
7,	22,	67787

Rigaud.

PUBLICATIONS REÇUES

Compte rendu de la Seizième Convention nationale des Canadiens-Français des États-Unis ? C'est très bien comme impression et magnifique comme renseignements.

Le Sang Divin. Opuscule recommandé par son Eminence le Cardinal Taschereau. En vente, chez Mlle M. Pouliot, Rivière-du-Loup (en bas), 10 cts. L'acheteur a part à 7 messes.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Gabiller, Ptre correspondant français de l'*Étudiant*, décédé.

COLLEGIANA NOVA

Un décret du 7 Janvier dernier decore Sa Grandeur Mgr. Fabre du titre de Vice-chancelier de l'Université Laval.

Une Ecole des Arts s'est ouverte à Chicoutimi le 1 décembre dernier. Les RR. MM. Thomas Roberge de l'Evêché, et P.E. Roy, du Séminaire, en sont les professeurs. Une vingtaine d'élèves ont déjà fait application pour suivre les cours.

Le Réveil du Saguenay

A St-Hyacinthe, inauguration de la salle des séances: On a joué à cette occasion "*Le Bourgeois gentilhomme*" de Molière.

A Ste Marie de Monnoir on a joué *Edouard le Confesseur* à l'occasion de la fête du R. M. Jeanotte.

Les élèves des différentes classes du Collège des RR. PP. Jésuites ont donné successivement de fort jolies séances. Programme tiré des matières de chaque classe.

Le Collège de Montréal et l'Ecole Polytechnique formeront désormais la faculté des Arts de l'Université Laval.

COLLÈGE JOLIETTE.

Le R. Beaudry commence cette année la publication d'un *Ordo des élèves* du Collège. Ce livret sera très utile aux écoliers de la maison.

Le R. M. Jos. Laporte, professeur de Rhétorique, laisse l'enseignement pour le ministère. Il remplace, au Coteau du Lac, le Rvd. O. Joly. Le Rvd. M. Laporte à très bien réussi dans l'enseignement des Lettres: d'autant mieux qu'il savait donner l'exemple tout aussi bien que le précepte. Ses confrères le regrettent.

Une verrière nouvelle, St Louis de Gonzague, à pris place dans la chapelle. Elle a coûté un grand travail et renferme de fort jolies choses. M. Castle, de Montréal, en est l'artiste.

M. Charles Baillargé auteur du *Stérométron*, à reçu un diplôme d'admission de membre de la Société des Sciences, des Lettres et des Arts, de Londres, c'est l'envoi de son tableau à l'exposition de Londres qui lui a mérité cet honneur.

M. G. Philip, Editeur d'ouvrages d'éducation au No. 32 Fleet St. Londres, Angleterre est agent pour le tableau de *Stérométrie* pour l'Angleterre l'Irlande, l'Australie et la Nouvelle Zélande.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

CA ET LA

LA QUESTION BULGARE

COUP D'OEIL RETROSPECTIF

La situation est critique en Bulgarie. La crise date du coup d'état de Philippopolis qui réalisa l'Union de la Roumélie Orientale et de la Bulgarie. La conséquence fut la guerre Serbo-Bulgare. On déploya des deux côtés beaucoup de courage. Alexandre, roi des Bulgares, fut vainqueur.

Ces victoires d'Alexandre alarmèrent les Puissances: il faut peu de chose pour donner de l'inquiétude aux Puissances! Elles se réunissent en congrès sans pouvoir s'entendre. Le Sultan, suzerain d'Alexandre, consent à l'Union des deux pays pour un espace de cinq ans. Les Puissances consentent à cet accord.

On croit la question résolue. Pas du tout. Les Puissances qui ne peuvent s'entendre, lorsqu'elles veulent agir de concert, sont tout de même capables, chacune en particulier de faire quel que chose en dessous. C'est la Russie cette fois qui tire la ficelle.

Dans la nuit du 25 août, l'Europe étonnée apprend qu'Alexandre a été déposé par une bande de factieux. Ces factieux, on le voit bientôt, ont les sympathies de la Russie.

Alexandre qui est conduit hors les frontières revient en Bulgarie où il reçoit un accueil des plus enthousiastes. La Russie lui fait une opposition terrible. Il aime sa patrie adoptive. Pour la sauver, il se retire en Allemagne, sa patrie native. Les pleurs des Bulgares marquent toute leur affection pour leur roi.

Commence alors la mission du général russe Kaulbars, rustre despote qui, peut-être, n'a fait qu'obéir aux ordres reçus. On fait des élections. Le peuple bulgare élit une chambre (Sobranie) sympathique au roi Alexandre. La Russie conteste à cette chambre ses pouvoirs.

Alexandre a encouru l'animadversion de la Russie, parce qu'il s'est montré trop anglais depuis le mariage de son frère Henri de Battenberg avec Béatrice la plus jeune des filles de la reine Victoria.

Les Russes ne veulent pas permettre l'influence anglaise dans la péninsule des Bulgares.

Le roi Alexandre est catholique.

F. A. B.



L'HONORABLE HONORE MERCIER

Premier Ministre de la Province de Québec.

NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

M. Mercier a été appelé, jeudi 27 janvier, à former un cabinet. Samedi 29 janvier, la nouvelle administration était au complet.

M. Mercier est Premier Ministre avec le portefeuille de Procureur-Général.

M. Shéhyn, député de Québec-Est, est Trésorier ; M. McShane, député de Montréal-Ouest, est Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics ; M. Gagnon, député de Kamouraska, est Secrétaire-Provincial ; M. Duhamel, député d'Iberville, est Solliciteur-Général ; M. Garneau, est Commissaire des Terres de la Couronne avec un siège au Conseil Législatif.

MM. D. A. Ross et A. Turcotte, député de Trois-Rivières, sont Ministres sans portefeuille. M. Ross a été en même temps nommé Conseiller Législatif.

Au point de vue des partis, le ministère est composé de deux nationaux, MM. Garneau et Duhamel, et de six libéraux.

— *L'Echo des Laurentides.*

TRAITE DE LOGIQUE

OU

L'ART DU RAISONNEMENT

PROLOGUE.

En 1885 et en 1886 nous avons publié dans l'*Etudiant* une petite *Introduction à la Philosophie*. Rapelons en peu de mots les points traités dans cette introduction.

Définition de l'Art, de la Science, de la Sagesse, de la Philosophie.

Division de la Philosophie.

Objet de la Logique, de la Métaphysique, de la Morale.

Raison pour laquelle la Philosophie a été divisée en trois parties : logique, métaphysique, morale.

Comment chaque partie de la philosophie en réalise la définition.

Utilité et nécessité de la philosophie.

Auteurs à consulter, etc.

En traitant de la logique nous commençons donc la *première partie* de la philosophie.

CHAPITRE I.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I.

Raisonné, c'est, d'une vérité, conclure une autre vérité.

Raisonné, c'est encore, d'un principe vrai ou faux tirer la conclusion qui en découle.

Raisonné, c'est de plus *se mouvoir* parce que c'est passer du connu à l'inconnu.

II

Le raisonnement est l'acte le plus parfait de l'esprit humain. Ajoutons tout de suite que cet acte est en même temps le signe de son infériorité dans l'ordre intellectuel, car l'homme pour connaître, est obligé de *courir* après la vérité !

III

L'ange pour connaître n'est pas obligé

de se mouvoir ; il n'est pas dans la nécessité de passer par A pour arriver à B ; il saisit la vérité dans son propre fond ; il connaît A par A lui-même.

IV

L'homme sans doute connaît à l'instant, sans raisonnement certaines vérités, mais ces vérités sont en petit nombre : on les appelle premiers principes ou vérités premières. Ces premiers principes sont autant de points de départ pour arriver aux vérités ignorées. Une vérité ignorée d'abord, puis connue, devient à son tour un nouveau point de départ. Bien qu'arriver à la vérité dénote perfection dans un être, n'arriver à cette vérité que *pas-à-pas* dénote une imperfection.

V

Après cela, il est aisé de s'expliquer pourquoi l'homme est défini *un animal raisonnable* et non un animal *intelligent*. L'ange, lui, se définit au contraire et avec vérité *substance intellectuelle*.

VI

La faculté qui préside à la marche de l'esprit vers la vérité s'appelle *la raison*.

VII

La raison ne peut prendre à volonté n'importe quel chemin pour arriver à la vérité. Il est donc une qui *science* préside aux évolutions de la raison dans la recherche de la vérité. Cette Science, c'est *la logique*.

VIII

Le mot *Logique* vient du mot grec *logos* qui veut dire *raison, discours, raisonnement*. A ne regarder que les mots, *Traité de Logique* veut donc dire : *Traité de la Raison, Traité du Discours, Traité du Raisonnement* !

Cette science tire donc son nom de la faculté qu'elle régit, et de l'opération qui doit subir ses lois.

F. A. B.

(A suivre)

Département de l'Estier

HISTOIRE D'UNE CHASSE

Réserve des Indiens Apaches, 150 milles
au sud de Tuckson.

Territoire de l'Arizona,

27 Juin 1886.

Ce qui manque le plus au pays où je suis actuellement, ce ne sont certes pas les fortes émotions. Vers le 20 Mai dernier, je fus invité par le chef de la tribu d'Apaches, où je me trouve, à l'accompagner dans une chasse à l'ours "grizzly". Tout le monde sait ce qu'est l'ours "grizzly" : le plus fort et le plus terrible des ours de l'Amérique. Sa force est telle, qu'il peut soulever un bœuf, et courir, en le portant dans sa gueule ; à la course, il tient tête au meilleur cheval sauvage. On lui fait ordinairement la chasse en hiver ; alors les traqueurs Indiens, l'attaquent dans son repaire, et ils ont une savante et hardie manière de le capturer. Munis d'une carabine bien chargée, et portant une chandelle de suif à très grosse mèche, il pénètrent dans l'ancre de l'animal et fichent leur chandelle allumée, dans quelque interstice de rocher. L'ours, ébloui par cette lumière subite, s'avance vers l'objet phosphorescent, l'examine pendant quelques minutes, et levant ensuite son énorme patte, il va éteindre la chandelle ; c'est alors le moment, l'Indien l'ajuste dans l'œil et tire, et la bête a vécu ; mais si sa main a tremblé, si l'arme a dévié tant soit peu au dernier moment, alors, malheur à lui. L'ours *Grizzly* a la peau tellement épaisse, et le poil si bien entremêlé de *saletés* de toute sorte, qu'une balle ne peut trouver son chemin jusqu'au cœur ; et il ne faut pas tenter non plus de viser au front, il a l'os frontal si dur, que la balle retombe aplatie, comme si elle avait frappé sur une plaque de métal. Mais nous étions aux premiers jours d'été, et l'ours était déjà sorti de sa caverne, c'était donc face à face et en pleine prairie que nous avions à l'attaquer, et peut-être allions-nous avoir affaire à une femelle, ce qui est le *nez plus, ultra* de la chasse à l'ours.

FRED. ERIC.

(A suivre.)

JESU DULCIS MEMORIA !

Jésus, nom doux à la mémoire,
Joie ineffable pour le cœur !
De te servir j'ai fait ma gloire,
Te chanter fera mon bonheur.

Dans ton saint nom quelle harmonie !
Nul cantique n'est plus touchant !
Jésus, divin Fils de Marie,
Voilà le plus sublime chant.

Jésus, au pécheur qui t'implore,
Tu rends toujours la paix du cœur !
Mais au fidèle qui t'adore
Tu fais des jours pleins de bonheur !

Non ! la langue ne saurait rendre,
La plume ne peut exprimer ;
Qui l'a senti, seul, peut comprendre
Ce que c'est, Jésus, de t'aimer !

Jésus, tu fais la paix des anges,
Ton nom leur est harmonieux !
Objet sacré de nos louanges,
Pour notre cœur, nectar des cieux !

Celui qui goûta tes délices,
De toi veut s'enivrer encor ;
Il ferait tous les sacrifices
Pour son Jésus, son seul trésor.

Pour nous guider de ta lumière,
Reste avec nous, chef des Pasteurs.
Fais-le bonheur de cette terre,
Conduis nos pas, régis nos cours !

Ne trompe pas notre espérance ;
Veille, Jésus, sur notre sort.
Après la vie et la souffrance,
Conduis-nous au céleste port !

ÉTIENNE.

Montréal.

L'auberge de l'Ange Gardien.

VIII.

TORCHONNET PLACE. *Suite.*

LE CURÉ.

Bien le bonjour, mon bon monsieur Montier ; vous voilà de retour ? Depuis quand ?

MOUTIER.

Depuis ce matin, monsieur le Curé, et voilà que je viens vous proposer une bonne œuvre.

LE CURÉ.

Très bien, monsieur Moutier, disposez de moi, je vous prie.

MOUTIER.

Monsieur le Curé, c'est qu'il s'agit de donner pour un temps le logement et la nourriture à ce pauvre petit que voilà.

Moutier présenta Torchonnet tremblant.

LE CURÉ.

Son maître lui a donc rendu la liberté ? C'est la seule bonne œuvre qu'il ait faite à ma connaissance. Cet enfant a bien besoin d'être instruit. Il y a longtemps que j'aurais voulu l'avoir, mais il n'y avait pas moyen de l'approcher. »

Le curé voulut prendre la main de Torchonnet qui la retira en poussant un cri.

« Eh bien ! qu'y a-t-il donc ? dit le curé surpris.

MOUTIER.

Il y a, monsieur le Curé, que ce nigaud se figure que vous allez le dévorer à belles dents. C'est son diable d'aubergiste qui lui a fait cette sottise histoire pour l'empêcher d'avoir recours à vous.

— Mon pauvre garçon, dit le curé en riant, sois bien tranquille, je me nourris mieux que cela ; tu serais un mauvais mor-

ceau à manger. Tous les enfants du village viennent chez moi, et je n'en ai mangé aucun, pas même les plus gras ; demande plutôt à Jacques.

JACQUES.

C'est ce que je lui ai déjà dit, monsieur le Curé, quand il nous a dit cette drôle de chose. Tiens, vois-tu, Torchonnet ? je n'ai pas peur de M^r le curé. »

Et Jacques, prenant les mains du curé, les baisa à plusieurs reprises. Torchonnet ne le quittait pas des yeux ; il avait encore l'air effrayé, mais il ne cherchait plus à se sauver.

LE CURÉ.

Il s'agit donc de garder cet enfant un bout de temps, monsieur Moutier ? Mais comment son maître va-t-il prendre la chose ? »

Moutier lui raconta les événements qui venaient de se passer. Le curé accepta la charge de cet enfant abandonné. Il appela sa servante, lui remit Torchonnet en lui recommandant de le faire souper et de lui arranger un lit dans un cabinet quelconque.

« A présent, dit-il, je vais aller faire une visite aux blessés pour tâcher de les ramener à de meilleurs sentiments. A demain, mon bon monsieur Moutier ; j'irai vous voir à l'Ange-Gardien. »

Et le curé sortit avec Moutier et Jacques. Les deux derniers traversèrent la rue pour rentrer chez eux. Ils trouvèrent madame Blidot et Elfy qui les attendaient avec impatience.

« Viens vite te coucher, mon Jacquot, dit madame Blidot ; Paul dort déjà.

— Adieu, maman, adieu, ma tante, adieu, mon bon ami, dit Jacques en les embrassant tous affectueusement.

MADAME BLIDOT.

Quels aimables enfants vous nous avez donnés, mon cher monsieur Moutier ! Si vous saviez la tendresse que j'ai pour eux et combien notre vie est changée et embellie par eux !

MOUTIER.

Et pour eux quelle bénédiction d'être chez vous, mes bonnes et chères amies ! Quels soins maternels ils reçoivent ! Comme on est heureux sous votre toit !

MADAME BLIDOT.

Pourquoi n'y restez-vous pas, puisque vous trouvez qu'on est si bien ?

MOUTIER.

Un homme de mon âge ne doit pas vivre inutile, à fainéanter. Avant tout, pour le moment, il faut que j'aille aux eaux de Bagnoles, pour bien guérir ma blessure, mal fermée encore.

ELFY.

Oui, c'est bien pour le moment ; et après ?

MOUTIER.

Après ? Je ne sais. Je verrai ce que j'ai à faire. A la grâce de Dieu !

ELFY.

Vous ne vous engagerez plus, j'espère ?

MOUTIER.

Peut-être oui, peut-être non ; je ne sais encore.

ELFY.

Vous ne vous engagerez toujours pas sans m'en parler, et, nous verrons bien si vous aurez le cœur de me causer du chagrin.

MOUTIER.

Ce ne sera pas moi qui vous causerai jamais du chagrin volontairement, ma chère Elfy.

ELFY.

Bon ! alors je suis tranquille, vous ne vous engagerez pas.

Les deux sœurs et Moutier prolongèrent un peu la soirée. Moutier et madame Blidot allaient voir de temps à autre si le général n'avait besoin de rien. Voyant qu'il dormait toujours, ils parlèrent d'aller se coucher ; Moutier dit qu'il passerait la nuit sur une chaise pour veiller le général. Elfy et madame Blidot se récrièrent et lui déclarèrent qu'elles ne le souffriraient pas. Pendant que madame Blidot débattait la chose avec Moutier, Elfy disparut et rentra bientôt avec un matelas qu'elle jeta par terre pour courir en chercher un autre.

« Elfy ! Elfy ! cria Moutier, que faites-vous ? Pourquoi vous fatiguer ainsi ? Je ne le veux pas. »

Elfy revint avec un second matelas qu'elle jeta sur Moutier qui voulait l'en débarasser, et disparut de nouveau en courant.

« C'est trop fort ! di Moutier. Va-t-elle en apporter une demi-douzaine ? »

Et il courut après elle pour l'empêcher de dévaliser les lits de la maison. Il la rencontra portant un traversin, un oreiller, une couverture et des draps. Après un débat assez vif, il parvint à lui tout enlever, et descendit accompagné par elle jusque dans la salle.

« Si ce n'est pas honteux pour un soldat, dit-il, de se faire un lit comme pour un prince ! »

Tout en causant et riant, le lit se faisait. Moutier serra les mains de ses amies, en leur disant adieu, et chacun alla se coucher.

IX

LE GÉNÉRAL ARRANGE LES AFFAIRES DE MOUTIER.

Le général dort comme un loir jus-

qu'à une heure assez avancée de la matinée, de sorte que Moutier, qui s'attendait à passer une mauvaise nuit, fut très surpris à son réveil de voir le grand jour. Il sauta à bas de son lit, se débarbouilla et s'habilla à la hâte ; il entendit l'horloge sonner six heures. N'entendant pas de bruit chez le général, il y entra doucement et le trouva dans la même position dans laquelle il l'avait laissé endormi la veille ; il aurait pu le croire privé de vie, si la respiration bruyante et l'attitude calme du malade ne l'eussent entièrement rassuré. Il ressortit aussi doucement qu'il était entré, rentra dans la salle, roula et rangea son lit improvisé. n'oublia pas la prière du bon père Parabère et alluma le feu pour en épargner la peine à ses hôtes. Il donna un coup de balai, nettoya, rangea tout et attendit. A peine fut-il installé sur une chaise en face de l'escalier qu'il entendit des pas légers ; on descendit bien doucement ; c'était Elfy ; elle lui dit un bonjour amical.

ELFY.

Je craignais que vous ne fussiez encore endormi ; vous aviez l'air fatigué hier.

MOUTIER.

Mais j'ai dormi comme un prince dans ce lit de prince, ma bonne Elfy, et je me sens reposé et heureux, et prêt à vous obéir.

ELFY.

Vous dites toujours comme cela, comme si je vous commandais en tyran.

MOUTIER.

C'est que je voudrais toujours vous être utile et vous épargner tout travail, toute fatigue.

ELFY.

Et c'est pour cela que vous avez si proprement roulé vos matelas, et tout rangé dans ce coin juste en face de la porte d'entrée ?... C'est très bien roulé, ajouta-t-elle

en s'approchant et en l'examinant... très bien... mais il faut tout défaire.

MOUTIER.

Et pourquoi cela, s'il vous plaît ?

ELFY.

Parce qu'un lit, roulé ou pas roulé, ne peut pas rester dans la salle où tout le monde entre et où nous nous tenons toute la journée, et je vais l'emporter

MOUTIER.

Vous ! Je voudrais bien voir cela ; dites-moi où il faut le mettre.

ELFY.

Dans cette chambre ici à côté ; ça fait que nous n'aurons pas à le descendre ce soir, si vous voulez encore coucher près du général. »

Moutier prit le lit tout roulé et le porta dans la chambre indiquée par Elfy ; après l'avoir posé dans un coin, il regarda tout autour de lui.

« La jolie chambre ! dit-il. Un papier tout frais ! Des meubles neufs ! Et quelques livres. Rien n'y manque, ma foi. Chambre soignée, on peut bien dire.

ELFY.

C'est qu'elle vous est destinée. Nous n'y avons encore mis personne, et nous l'appelons : chambre de notre ami Moutier. C'était un souvenir pour vous et de vous. Jacques va quelquefois balayer, essuyer là-dedans, et il dit toujours avec un soupir : « Quand donc notre bon ami Moutier y sera-t-il ? »

Avant que Moutier eût le temps de remercier Elfy, Jacques et Paul se précipitèrent dans la salle et dans les bras de Moutier.

« Ah ! vous voilà enfin dans votre chambre, dit Jacques. Restez-y, mon ami, mon bon ami. Restez : nous serions tous si heureux !

MOUTIER.

Impossible, mon enfant ! Je ne servirais qu'à gêner votre maman et votre tante.

JACQUES.

Gêner ! Ah ! par exemple ! Elles ont dit je ne sais combien de fois que vous leur seriez bien utile, et que vous êtes si bon et si obligeant qu'elles seraient enchantées de vous voir toujours.

MOUTIER.

Très-bien, mon ami, je te remercie des bonnes paroles que tu me dis, et quand j'aurai fait un peu fortune, je serai aussi bien heureux ici. Mais je ne suis qu'un pauvre soldat sans le sou et je ne peux pas rester où je ne puis pas gagner ma vie. »

Moutier embrassa encore Jacques, et sortit de la jolie chambre pour rentrer chez le général. Elfy s'occupa du déjeuner : elle cassa du sucre, passa le café et alla chercher du lait à la ferme.

Le général était éveillé, et, sauf quelques légères douleurs à son nez et à ses yeux pochés, il se sentait très-bien et ne demandait qu'à manger.

« Trois jours au pain et à l'eau, dit-il, m'ont diablement mis en appétit, et, si vous pouviez m'avoir une tasse de café au lait, vous me feriez un sensible plaisir.

MOUTIER.

Tout de suite, mon général ; on va vous en apporter avant dix minutes. »

Moutier rentra dans la salle au moment où Elfy rentrait aussi avec une jatte de lait. Elfy avait l'air triste et ne disait rien. Moutier lui demanda du café pour le général ; elle le mit au feu sans répondre.

MOUTIER.

Elfy, qu'avez-vous ? Pourquoi êtes-vous triste ?

ELFY.

Parce que je vois que vous ne tenez pas

à nous et que vous ne vous inquiétez pas de nous voir du chagrin, à Jacques et à moi.

MOUTIER.

J'avoue que le chagrin de Jacques, qui est ici heureux comme un roi, ne m'inquiète guère ; mais le votre, Elfy, me va au fond du cœur. Je vous jure que, si j'avais de quoi vivre sans vous être à charge, je serais le plus heureux des hommes, parce que je pourrais alors espérer ne jamais vous quitter, ma chère, excellente amie ; mais vous comprenez que je ne pourrais rester avec vous que si je vous étais attaché par les liens de la parenté.....ou du mariage.....et

Elfy leva les yeux, et dit :

« Et vous n'osez pas, parce que vous êtes pauvre et que je suis riche ? Est-ce votre seule raison ?

MOUTIER.

La seule, je vous l'affirme. Ah ! si j'avais de quoi vous faire un sort, je serais tellement heureux que je n'ose ni ne veux y penser. Sans amis, sans aucun attachement dans le monde, m'unir à une douce, pieuse, charmante femme comme vous, Elfy ; vivre auprès d'une bonne et aimable femme comme votre sœur ; avoir une position occupée comme celle que j'aurais ici, ce serait trop de bonheur !

ELFY.

Et pour quoi le rejeter quand il souffre à vous ? Vous nous appelez vos amis ; vous êtes aussi notre ami : pourquoi penser à votre manque de fortune quand vous pouvez, en partageant la nôtre, nous donner ce même bonheur qui vous manque ? Et ma sœur qui vous aime tant, et le pauvre Jacques, nous serions tous si heureux ! Mon ami, croyez-moi, restez, ne nous quittez pas.

(A suivre.)



Departement du revenu de l'interieur

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenus que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALL,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 27 Juin 1886.



STATUTS DU CANADA

LES Statuts du Canada sont en vente au Bureau de l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, ainsi que les Actes séparés depuis 1871. Une liste des prix sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.

B. CHAMBERLIN,

Imprimeur de la Reine.

Ottawa, 22 janvier 1886.

1887

ALMANACH CANADIEN - FRANCAIS

RELIGIEUX ET STATISTIQUE

POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Adressez :

O. T. PARADIS, Woonsocket, R. I., U. S.

Prix, 10 cents.



AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

LES personnes qui ont besoin de Passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixé par le Gouverneur en Conseil.

G. POWELL,

Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 février, 1886.



AVIS aux ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce Bureau jusqu'à Lundi le même jour de Février prochain, inclusive-ment, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Chalands à l'usage des dragueurs" pour la construction et la livraison de

Deux Chalands à déchargeoirs latéraux à l'usage des dragueurs.

suivant le plan et le devis que l'on pourra voir à partir de Lundi, le 31 Janvier courant, aux endroits suivants : au Bureau de M. James Nelson, Montréal ; au département des Travaux Publics, Ottawa ; à la Douane, Kingston, et à la Douane, Ste. Catherine, où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie, et dont les blancs devront être convenablement remplis, et signés de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent du montant qui est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera conléqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris. Il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBELL,

Secrétaire

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 24 Janvier 1887



Aux Annonceurs dans la 'Gazette'

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la *Gazette du Canada*, voudront bien observer les règles suivantes :

1^o Adressez : "La *Gazette du Canada*, Ottawa, Canada.

2^o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3^o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la *Gazette*, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot, aucune annonce n'est publiée pour moins d'une piastre.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est invariablement payable d'avance, et que la *Gazette* sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN, CHAMBERLIN.

Imprimeur de la Reine

Bureau de l'Imp. de la Reine

1^{er} avril 1886.



AVIS aux ENTREPRENEURS

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à Lundi le 21 Février, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la souscription "Soumission pour le nouvel entrepôt de vérification, etc, Ottawa" pour les différents travaux à faire pour la construction et l'achèvement du

Nouvel Entrepôt vérification, etc.

A

OTTAWA

On pourra voir les plans et les devis au Département des Travaux Publics, Ottawa, à partir de lundi 7 février,

Les soumissionnaires devront examiner eux mêmes le terrain où doit être construit l'entrepôt, et bien connaître la nature des travaux à faire, suivant les dits plans et les devis, avant d'envoyer leurs soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération, à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée, qui sera fournie, et signée de leurs mains.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté, égal cinq pour cent du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL.

Secrétaire.

Département des Travaux Publics.

Ottawa, 19 Janvier, 1887.

LOTÉRIE ! LOTÉRIE !

SOUS LE PATRONAGE DE S. JOSEPH.

Les Clercs de St-Viateur sollicitent votre bienveillant concours en faveur de cette loterie, organisée pour venir en aide aux jeunes gens qui désirent entrer en religion et qui ne peuvent pourvoir aux dépenses nécessaires.

Tout billet de 5 cents donne droit au tirage sur les six objets désignés, qui seront distribués aux six premiers gagnants, par ordre de valeur des objets. De plus, chaque billet de 5 cents donne droit, pour une année, aux avantages de la *Petite œuvre des Noviciats*, savoir : chagab unie ; 10 Douze messes, dont six pour les bienheureux vivants et six pour défunts ; 20 Douze communiions offertes par chaque novice aux mêmes intentions.

Le tirage se fera dans le cours du mois de juin.

LOTS A GAGNER :

1. Une montre en argent. — 2. Une montre en argent. — 3. Une pipe en écume de mer. — 4. Un album cabinet. — 5. Un acoier en verre. — 6. Un album et un carnet parcellin ardoisé.

5 centins le billet

N. B. Les collecteurs ont droit à un billet par chaque dizaine de billets collectés. Ceux qui veulent des listes s'adresseront au

Révd Z. H. CHAMPAGNE, C. S. V.

NOVICIAT ST-VIATEUR

Joliette, P; Q.

L'Etudiant et le Couvent sont en vente :

A Montréal, kiosque de la Place Jac. Cartier.

— A Québec, chez F. Béland. — Aux T. Rivières, chez Ayotte, lib. — A La Prairie, chez J. B. Audette.

La collection du *Couvent*, année 1886, en vente, 25 centins. — La collection de l'*Etudiant* (1^{re} année) rare) \$1.00. — La collection de l'*Etudiant*, 2^{ème} année. \$1.00.